

ÉCHOS

Meilleurs vœux

Le Journal de la Soclova



Édito

Persuadé, à raison, que le logement coûte trop cher en France, le gouvernement a exprimé en septembre sa stratégie pour construire plus, mieux et moins cher en créant un « choc de l'offre ». Toutefois, les récentes annonces liées à l'APL et au financement des bailleurs sociaux vont fortement impacter le modèle économique du logement social. Dans ce contexte, je veux vous assurer que la SOCLOVA continuera à œuvrer pour l'intérêt de ses locataires.

Ainsi, dans le cadre de sa volonté permanente d'accompagnement social, la SOCLOVA a décidé de ne pas augmenter les loyers en 2018. Par ailleurs, elle continuera de mettre en œuvre une politique importante de réhabilitation des logements, notamment pour améliorer l'accessibilité et la performance énergétique.

Dans ce nouveau numéro, nous vous expliquons comment la Commission d'Attribution des Logements (C.A.L.) traite vos demandes. Nous vous parlons aussi des partenariats réussis avec les associations APTIRA, Renov'Appart et France Horizon ; contribuant à l'intégration et à l'accompagnement de familles en difficulté dans nos résidences.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches, au nom de l'ensemble du conseil d'administration et des collaborateurs, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.



Daniel DIMICOLI
Président de la Soclova

Bonne lecture.

n°40

> Aptira

p. 1

> Témoignages

p. 2-3

> focus métier

p. 4

> Quoi de Neuf ?

p. 5

> Les Diagnostics obligatoires

p. 6

> Le saviez-vous ?

p. 8

> Brèves

p. 8

>> APTIRA

Après la réussite du livret de la résidence traduit en 3 langues (cf ECHOS N° 39), la SOCLOVA a signé le 23 octobre dernier une convention de partenariat avec l'association APTIRA (l'Association pour la Promotion et l'Intégration de la Région d'Angers).

Cette convention a pour but d'organiser au mieux, l'intervention d'interprètes professionnels pour assurer des traductions entre la SOCLOVA et ses usagers ne maîtrisant pas la langue française.

Ces interprètes pourront également apporter à la SOCLOVA et à ses usagers, les éclairages culturels à la bonne compréhension des contrats de bail, des règlements...



Mme QUATTARA (Directrice d'APTIRA) et Thierry Lignier (Directeur de la SOCLOVA) entourés de collaborateurs.

>> ZÉRO PHYTO'UN AN PLUS TARD...

Déjà bien ancré dans l'entretien des espaces verts depuis quelques années, l'absence d'utilisation de produits chimiques est un réel succès. Dangereux pour tous les êtres vivants dont l'humain, ces pesticides et herbicides sont bannis pour une meilleure santé de tous, nous,

vivants, ainsi que les générations futures. Cette démarche demande donc d'autres méthodes d'entretien et d'organisation dans le travail de nos jardiniers, mais aussi une tolérance et une acceptation de la nature par les locataires.

>> DES NOUVEAUX GARDIENS A LA SOCLOVA :

Mr Martial YORO vient d'être embauché comme gardien d'immeubles sur le secteur Haut Daguenet-Papillaie en remplacement de Mr Luis CANICEIRO parti sur les résidences Jean Jaurès et Bourg La Croix, nous leur avons posé à chacun 3 questions, afin de vous permettre de mieux les connaître.



Bonjour Martial, pouvez-vous nous expliquer votre parcours jusqu'ici ?

Je suis gardien d'immeuble depuis une dizaine d'années, j'aime bien mon métier.
C'est un métier avec du relationnel, avec du contact.
J'ai déjà travaillé avec Angers Loire Habitat mais aussi en région parisienne auparavant.

Pourquoi avoir choisi la Soclova ?

J'ai choisi de postuler à la Soclova car c'est une société qui propose des logements qualitatifs aux angevins et elle jouit d'une bonne réputation.
Je pense que c'est aussi grâce au fruit du travail de ses salariés et le challenge m'intéressait.
Je découvre que le métier de gardien est bien plus diversifié qu'ailleurs.

Cela fait maintenant un peu plus d'un mois que vous êtes en place, comment ça se passe ?

Ca se passe plutôt bien.
Je me plais à la Soclova, les tâches sont très intéressantes et favorisent la montée en compétences des salariés.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur vous ?

Je suis célibataire sinon je passe beaucoup de temps à m'occuper, avec un ami, d'une association qui me tient particulièrement à cœur. Cette association s'appelle **Mon atout sport**, elle a pour objectif d'aider les jeunes qui sont en difficultés ou déscolarisés voire même perdus.
Nous aidons également les jeunes immigrés livrés à eux-mêmes ou

encore les jeunes en difficulté avec leur famille (avec un rôle de grand frère).

Nous essayons de valoriser nos actions par le biais du sport et avons un partenariat avec la ville d'Angers pour le prêt de caméras portatives, pour diffuser ensuite, le fruit des actions des personnes dont nous nous occupons sur les réseaux sociaux.

Pratiquez-vous un sport ?

J'ai fait du karaté pendant 15 ans, maintenant je pratique le foot.

Mr Luis CANICEIRO, nouveau gardien des résidences Jean Jaurès et Bourg La Croix.

Luis, vous venez de prendre vos fonctions sur les résidences Jean Jaurès et Bourg La Croix, vos premières impressions ?

La différence réside au fait que le secteur que j'avais en charge avant (Haut Daguenet/ Papillaie) était plus grand et plus compact.
Le travail est complètement différent.
Les sollicitations des locataires sont moins nombreuses sur Jean Jaurès mais néanmoins soutenues.
Cela me permet de développer plus de relationnel avec les locataires et d'envisager, à l'avenir, des actions favorisant le vivre-ensemble.

Vous étiez auparavant sur le secteur Haut Daguenet/Papillaie, vous n'êtes pas totalement un nouvel arrivant ?

Non en effet, fort de l'expérience acquise auprès de l'agence Est, je m'efforce de la mettre à profit pour ce nouveau secteur avec un regard différent et surtout professionnel.



Est-ce que l'on travaille de la même façon quand on est gardien sur la résidence Jean Jaurès et sur les résidences Haut Daguenet et Papillaie ?

Les secteurs sont totalement différents, le Haut Daguenet/Papillaie représentent 560 logements et Jean Jaurès/Bourg La Croix 167. Forcément le rapport avec les locataires est différent. Mon nouveau secteur me permet d'être beaucoup plus présent pour mes locataires.



L'INTERVIEW DES LOCATAIRES :

DES CARRÉS POTAGERS ? POUR QUI ? ET POURQUOI ? le 21 novembre 2017

Monsieur CHATRY, Monsieur GUEGAN, quelles sont vos motivations d'être référents et acteurs d'un espace jardiné dans votre résidence ?

La principale motivation est de créer du lien social et un espace convivial. Un petit coin de rencontres pour les beaux jours.



M. GUEGAN et M. CHATRY, référents de l'espace convivial.

Quel temps consacrez-vous à cet espace ?

Le temps passé varie selon les saisons, au printemps avec les plantations, le désherbage et l'organisation, c'est à peu près 1 heure, 1 heure 30 par semaine. En été nous arrosons une petite demi-heure tous les 2/3 jours, puis en automne, le nettoyage et les dernières récoltes occupent environ 30 minutes par semaine. Evidemment nous sommes plusieurs et cela reste du temps de plaisir.

Quels sont les retours de vos voisins et combien d'entre eux sont investis pour partager ces moments ?

6 personnes sont investis et s'occupent régulièrement du jardin. Quelques curieux, voisins et passants, nous interrogent sur cet espace et trouvent l'idée géniale !

Quelles autres activités que le jardinage peuvent germer de cet espace ?



Potager BOTTICELLI

Le moment fort de l'année que nous organisons autour du jardin est « La Fête des Voisins ». Nous nous réunissons, boisons et plats en main, autour du jardin pour une soirée fort sympathique. Nous échangeons nos idées et nous inscrivons ensemble un planning d'arrosage pour l'été. Ceci permet d'avoir une bonne organisation et un meilleur suivi du jardin. Pour cette prochaine fête en 2018, nous pensons animer ce moment avec des petites pièces de théâtre par exemple.

Est-ce que l'espace est respecté ?

Oui, très respecté, c'est un espace clôturé et suffisamment éloigné des bâtiments. Nous n'avons jamais retrouvé de déchets et aucun vol de légumes n'est à déclarer.

Comment partagez-vous les récoltes ?

Nous les partageons entre les six personnes qui s'occupent et arrosent le jardin. Les derniers potimarrons ont été cuisinés en tarte et dégustés ensemble.

Suite à votre demande d'agrandissement, les jardiniers de la Soclova vont vous proposer un schéma de nouvel aménagement potager, auriez-vous quelques requêtes à leur suggérer ?

En effet, nous souhaiterions avoir plus d'espace, plus de surface avec des hauteurs différentes pour un accès pratique pour tous. Mais aussi y installer plus de diversité dans nos cultures et organiser encore mieux l'espace, comme réunir les plantes aromatiques ensemble, nos fraisiers qui prennent beaucoup d'espace.

Quels conseils donneriez-vous aux locataires d'autres résidences encore hésitants à se lancer ?

Les jardiniers de la Soclova peuvent nous conseiller sur la mise en route et nous installer correctement nos structures. Notre principal conseil est de ne pas hésiter à demander, puis les idées arrivent au fur et à mesure, les connaissances se complètent et les rencontres se font. A conseiller à tous !

Le gardien de la Résidence BOTTICELLI :

Que pensez-vous de cette initiative et quels retours avez-vous ?

C'est une très bonne idée qu'ils ont eu, ils s'en occupent très bien et sont autonomes sur l'organisation. Je n'ai que des retours positifs et sont même demandeurs de plus d'espace à s'occuper et à cultiver.

Est-ce que ce genre d'initiatives apporte un plus à la vie dans la résidence ?

Complètement, ils organisent des petites rencontres autour du jardin, dégustent leur récoltes ensemble. Sur la résidence Botticelli, il y a beaucoup de personnes seules et donc ce jardin est un élan vers la communication entre voisins.



Jardin en lasagnes



FOCUS MÉTIER

prenant en compte les changements de zonage, la hauteur des bâtiments.

La particularité de ma fonction est **la confidentialité du projet**, surtout s'il est en concurrence avec celui d'autres organismes. Je dois être rigoureuse dans le montage et le suivi des opérations, être méthodique, savoir monter un dossier, solliciter les subventions possibles, savoir si une opération fonctionne sur la durée de l'amortissement et enfin, être autonome puisque je suis seule sur

mon poste. Je travaille cependant en équipe avec les autres profils métiers.

Mon travail est évolutif : je dois intégrer à chaque nouveau projet les modifications de la politique sociale et des règles d'attribution des subventions qui évoluent chaque année.

Auparavant, j'étais responsable de l'acquisition foncier dans les collectivités : les motivations reposaient sur d'autres raisons (le service public et l'intérêt général) et les moyens étaient conséquents puisque les projets concernaient les ronds-points ou la réserve foncière.

A la SOCLOVA, ce sont les projets qui motivent les acquisitions, cela demande plus d'initiatives : en 3 ans, tu vois pourquoi tu as acheté le terrain. Mon travail s'inscrit dans le concret, la vie.

INTERVIEW :

ARMELLE DUMONT - RESPONSABLE FONCIER

Créé en 2014, un an après l'arrivée du directeur général, la création du poste de responsable foncier s'est inscrite dans l'évolution de la stratégie de la SOCLOVA : développer l'activité sur l'agglomération angevine. Depuis 4 ans, Armelle DUMONT est la responsable foncier au sein de la Direction Patrimoine et Développement.

Pouvez-vous expliquer en quelques phrases le rôle du responsable foncier ?

Il est assez diversifié ! Mais ma principale activité, c'est **la recherche de nouveaux terrains** dans le cadre de nouvelles opérations. Je participe en effet aux actions de développement très en amont. En prospection, je suis amenée à promouvoir, à valoriser la SOCLOVA auprès des partenaires : les collectivités locales, les aménageurs, les notaires, géomètres-experts, les promoteurs immobiliers (initiateurs des projets VEFA), les architectes. Quand je les rencontre, les collectivités veulent tout de suite savoir quand le projet sera livré, ce qui représente pourtant l'ultime étape !

Avant de lancer une opération immobilière, j'étudie la faisabilité, la rentabilité de l'opération du point de vue technique, administratif et financier. En interne, il s'agit également d'écouter les équipes Clientèle et Commerciale pour proposer des terrains qui répondent à leurs attentes.

Je participe à l'effort de rigueur dans le montage des opérations (en m'assurant notamment que la SOCLOVA soit propriétaire avant le lancement des travaux !). Chaque projet doit aussi intégrer le coût des loyers et les frais de gestion en interne...

Et surtout, surtout..... Je suis là pour que la SOCLOVA construise !

« Je dois être rigoureuse dans le montage et le suivi des opérations, être méthodique, savoir monter un dossier, solliciter les subventions possibles, ... »

Décrivez-nous votre quotidien...

Ma journée de travail n'est pas linéaire. Entre les déplacements pour la prospection et les rendez-vous avec les collectivités, **le poste est loin d'être routinier**. Du début du projet à la signature d'un acte, il peut se passer 2 ans. Je ne travaille pas en continu sur un projet. Les contraintes liées au projet font l'attrait du poste. Je dois prendre en compte les contraintes d'urbanisme (contraintes techniques) augmentant le coût du projet. Par exemple, le projet de la résidence LES URSULINES se situe dans un secteur soumis à la protection du patrimoine : une campagne de ravalement est prévue sur le quartier. Je dois aussi connaître l'existence des ZAC (zones d'aménagement concerté) et découvrir les terrains potentiellement intéressants en

Des anecdotes ou des dossiers particuliers que vous souhaiteriez évoquer ?

Titulaire d'une maîtrise de droit public et d'un DESS d'urbanisme obtenus à NANTES, je n'avais aucune expérience dans le logement social.

Ayant travaillé auprès de la Ville des PONTS-DE-CE, j'avais monté pour cette dernière les projets ABEL BOUTIN DESVIGNES (concernant une ancienne école) et FRANÇOIS SEVEZ (construction de 14 logements) dont les terrains ont été vendus à la SOCLOVA. J'ai travaillé sur le rachat par la Ville de 2 pavillons situés avenue du 8 Mai appartenant à des particuliers. En intégrant l'entreprise, **j'ai dû détricoter le travail tricoté en amont :**

en participant à leur rachat auprès de la collectivité ! La bonne connaissance de l'historique de ces 2 projets a été un plus.

Concernant les projets en cours, je citerai celui situé aux PONTS-DE-CE et celui de VILLEVÊQUE (une résidence seniors) en concurrence avec un autre bailleur social sur les 2 projets.

L'aspect le plus difficile du poste de responsable foncier reste évidemment l'abandon d'un projet.

Quels sont vos souhaits pour 2018 ?

Pour 2018, je souhaite à la SOCLOVA de beaux travaux, des grands terrains (pour les espaces verts !), de faire des choix innovants.

Dans le cadre d'IMAGINE ANGERS, un des 2 sites pour lesquels la SOCLOVA a candidaté (avec un promoteur) est encore en liste : que le projet voit le jour !

Les appels à projets demandent de **l'innovation** et nous permettent de repousser les limites de ce qu'on a l'habitude de faire.

Brèves & infos conseils aux locataires

¿ QUOI DE NEUF ?

Dans le cadre de sa politique qualité, la SOCLOVA a renouvelé le marché des travaux de peinture et revêtement de sols à la relocation. Les entreprises retenues à compter de 2018 sont BARBIN et FREMY, reconnues pour leur savoir-faire et la qualité des prestations.

Les PRUD'HOMMES, on vous en parle. A juste titre, nos locataires avaient exprimé leur mécontentement en raison de divers désagréments techniques et d'usage.

Avec les services de la ville d'Angers, des solutions ont pu être apportées, avec en dernier lieu la résolution des difficultés pour le parking qui devrait intervenir en ce début d'année.

L'ouverture à la vente toute récente de la Résidence ARBORETUM va de permettre à 2 premiers locataires d'accéder à la propriété. La vente de patrimoine à la SOCLOVA est une activité qui fonctionne bien.

AFNOR a renouvelé le label ISO 9001 de la SOCLOVA lors de son audit du 1er et 2 novembre dernier. Parmi les points forts soulignés, des gardiens polyvalents et autonomes avec des relations privilégiées avec les locataires. Soit une véritable valeur ajoutée.

En janvier, l'agence du Centre-Ouest de la SOCLOVA déménage. Elle quitte les locaux actuels situés au 18 Yolande d'Aragon pour se retrouver au rez-de-chaussée de la Résidence DELESPINE, rue du Port de l'Ancre.

C'est une première ! La toute nouvelle Résidence Les HAUTES RIVES, mise en location cet automne comprend 47 logements locatifs sociaux ; c'est aussi la 1ère résidence SOCLOVA implantée dans la commune de MURS-ERIGNE.

De nouveaux chantiers qui démarrent en cette fin d'années : 16 logement locatifs sociaux dans la ZAC des Grandes Maisons aux Ponts-de-Cé, le nouveau siège social de la SOCLOVA dans la ZAC Cour Saint-Laud.

Après les rencontres de l'été, Jean-Pierre NICOLEAU, responsable adjoint de l'agence du Port-de-l'Ancre, et ses collaborateurs, poursuivent les rendez-vous d'écoute et de projets avec les locataires de la Résidence PLEIADES. Au cours de 3 temps mis en place dans les halls en fin de soirée, ont pu être évoqué : les nouvelles loges des gardiens et la mise en place d'ateliers courant 2018 pour co-construire les améliorations de la résidence. Certains ont exprimé leur intérêt pour être locataires référents dans le cadre de ces ateliers.

Les études de réhabilitation de la résidence JEAN JAURÈS sont en cours, avec l'architecte GOA. Des moments d'échanges sont prévus en début d'année avec les locataires pour écouter les besoins et répondre aux attentes. Le planning de travaux n'est pas encore défini (démarrage envisagé en 2ème partie d'année 2018).

Les travaux de rénovation des Résidences EBLÉ, soit 17 logements, sont en cours de réalisation. La réhabilitation vise l'amélioration de la façade et des espaces communs, l'amélioration thermique et des éléments techniques.

Le site Internet de la SOCLOVA évolue avec un moteur de recherche amélioré pour vous permettre de mieux accéder aux logements actuellement disponibles à la vente.

C'est l'entreprise MEDIATION qui assurera à compter du 1er janvier prochain la mission des Correspondants de Nuits d'Angers (médiation urbaine & sociale).

CLIN D'ŒIL DES « ECHOS »



LA PHOTO DU MOMENT



Baucoup d'émotion pour Lydie PEZIN, chargée de location de la SOCLOVA, qui découvre cet « original colis », fait de « gâteaux russes » ! Monsieur et Madame KOROKBOVA – géorgien d'origine et restaurateurs de leur état - ont ainsi voulu exprimé leur remerciement pour la qualité de l'accompagnement dans leur nouveau logement, récemment attribué dans la Résidence YOLANDE D'ARAGON. Un grand merci !

LE(A) LOCATAIRE DU MOMENT



Dans ses actions de fidélisation, la Commission d'Adaptation PMR de la SOCLOVA a accompagné Monsieur et Madame Thibault, locataires à la SOCLOVA depuis 40 ans dans la Tour ALLONEAU à Monplaisir. Ce couple a été relogé dans un logement vacant, mieux adapté PMR, et situé dans la même résidence ! Muriel MAHEUX est ravie de cette solution rapide et très satisfaisante pour ces locataires si charmants.

LE CHIFFRE DU MOMENT



85 C'est le nombre de familles antillaises accueillies en Maine et Loire qui ont perdu leur logement suite au passage de l'ouragan IRMA. Accompagnées par l'association FRANCE HORIZON, ces familles vont être logées sur notre territoire le temps que la reconstruction de leur habitat. La SOCLOVA participe à cette action de solidarité et assure le relogement de 6 familles.

>> Le saviez-vous ?

LES DIAGNOSTICS OBLIGATOIRES...

Comme tout bailleur, la SOCLOVA est soumise à la réalisation de plusieurs diagnostics qui visent à vous protéger et à vous informer sur l'état de votre logement.

Petit point sur ces documents clés :

Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) : Il vous donne un aperçu de la performance énergétique de votre logement par une estimation de sa consommation énergétique et de son taux d'émission de gaz à effet de serre. Il est remis au locataire à son entrée dans le logement et a une durée de validité de 10 ans.

Le constat des risques d'exposition au plomb (CREP) : Ce document informe de la présence ou non de plomb dans votre logement. Il concerne les logements dont le permis de construire a été délivré avant le 1er janvier 1949 et a une durée de validité de 6 ans.

L'état d'amiante : Il vous informe de la présence ou non de matériaux ou produits contenant de l'amiante dans votre logement. Il concerne tous les logements dont le permis de construire a été délivré avant le 1er juillet 1997. Il est remis à tout nouveau locataire et est consultable sur demande écrite auprès de la SOCLOVA.

L'état des risques naturels, miniers et technologiques : Il est remis à tout nouveau locataire et l'informe des risques en la matière.



NOUVEAU !

Les diagnostics gaz et électricité :

Pour tout contrat de location signé depuis le 1^{er} juillet 2017 (pour les logements dont les installations ont plus de 15 ans), ces deux diagnostics doivent être remis aux locataires. Ils vous informent de l'état des installations gaz et électricité afin d'évaluer les risques en terme de sécurité des biens et des personnes. La SOCLOVA a mandaté la société SOCOTEC pour la réalisation de ces diagnostics. Ce prestataire intervient au départ d'un locataire (lors du rendez-vous de visite conseil).

>> LA C.A.L., COMMENT CA MARCHE ?

La Commission d'Attribution des Logements est composée d'un représentant du Maire, de 5 administrateurs de la Soclova et d'un représentant des locataires. Est également présent un représentant d'Action Logement.

Elle se réunit une fois par semaine, généralement le mardi matin, afin d'attribuer les logements vacants ou en cours de libération.

Pour chaque logement, sont présentées au minimum 3 demandes de logement, instruites au préalable par le service locations. A noter qu'en général, les ménages présentés ont pu visiter le bien proposé. Lors de l'exposé des situations des candidats intéressés, sont précisés la date de dépôt de la demande, la composition familiale, l'âge, le montant et la nature des ressources, le logement recherché, le montant de l'APL estimé, l'existence d'un contingent. Ensuite, la CAL doit déterminer un ordre de priorité en respectant certains critères, tenant compte de la réglementation des attributions. Elle sera également vigilante au taux d'effort demandé aux candidats présentés ainsi qu'au reste à vivre qui en découle. Concrètement à l'issue de la CAL, le logement est proposé au ménage ayant été classé n°1. Il arrive qu'un dossier présenté soit ajourné par La CAL, cette décision est toujours motivée (existence d'une dette de loyer,

inadéquation bien/famille, inadéquation ressources/loyer, dossier incomplet...).

Chaque décision de la CAL est réfléchi, discutée, en ayant toujours à l'esprit de favoriser la mixité sociale dans notre parc.

En 2017, La C.A.L. en quelques chiffres :

49 C.A.L. ,
3117 demandes présentées, soit une moyenne de 63 dossiers/CAL,
70 non-attributions, soit 2.25% des dossiers présentés,
884 attributions sur les 1175 propositions, soit 1.33 proposition pour 1 attribution.

Chiffres arrêtés au 21 décembre 2017



Le parc immobilier de la SOCLOVA compte à ce jour environ 4 800 logements. Parmi ceux-ci se cachent quelques bâtiments qui se démarquent par leur originalité !

Résidence CONDORCET : elle encercle l'école du même nom ! Composée de deux bâtiments, cette résidence a su garder son cachet originel. 14 logements, du type 1 au type 5. Située au pied du tram et à proximité immédiate des services. Un logement type 5 de 92m² est actuellement proposé à la location au tarif de 863 € charges comprises.

Résidence LE PETIT AULNE : livrée en 2016, ce collectif à taille humaine (16 appartements), auquel sont accolés 4 logements individuels, est né de l'opération ANRU sur l'ancien quartier de VERNEAU. Modernité et fonctionnalité caractérisent cet ensemble immobilier aux loyers très abordables. Un logement de type 3 avec parking privatif est actuellement disponible à la location pour un loyer de 490 € charges comprises.



Résidence LES VILLAS DU MEUNIER : Produit rare sur le secteur ! 4 pavillons de type 5 construits en 2010 viennent compléter l'offre locative sur le secteur des Hauts de Saint Aubin. Une maison de 101m² avec garage et jardin vient de se libérer. Faites vite !



Résidence GALLIENI : Collectif de 9 étages implanté dans le quartier de Monplaisir en pleine mutation. Cet immeuble gardienné est composé de 36 logements de type 3 ou 4. Cette résidence rénovée en 2014 bénéficie des services de proximités en RDC de l'immeuble.



Renseignements
service locations
02 41 31 13 77